



### L'Hermitage (11.5 km, 4 heures)

Départ devant l'église, descendez en direction de l'hôtel des touristes par la route départementale, traversez le pont à l'angle de l'Hôtel du Pont (désaffecté), prenez le chemin goudronné à gauche, vous le suivez sur 250 m puis tournez à gauche à l'intersection, vous suivez ce chemin goudronné sur 750 m, vous arrivez au plan d'eau. Face aux tennis vous prenez à droite un petit sentier herbeux qui vous suivez pendant 500 m jusqu'à la route départementale (Gîtes communaux du Verdier) que vous traversez et que vous suivez à gauche pendant 300 m vous prenez un petit sentier à droite qui monte en direction d'une hêtraie, vous le suivez pendant 750 m vous arrivez à côté du relais TV et téléphone vous empruntez le chemin sablonneux à gauche. Vous le suivez pendant 500 m (vue à gauche sur la Pierre Pamole et les hameaux de Bournier et la Côte). A l'intersection, vous prenez à gauche sur 50 m puis à droite pour passer au dessus de la maison des Bessières. Au bout de 500 m environ vous arrivez dans une clairière où est plantée une croix. Vous suivez le balisage rouge et blanc (GR 3) qui suit le chemin qui monte à travers bois à votre droite, après 1.5 km sur un chemin caillouteux, vous arrivez derrière le couvent de l'Hermitage. Vous poursuivez à droite en direction de l'allée St Antoine et Chapelles vous suivez toujours le balisage rouge et blanc vous traverserez un petit ru puis vous monterez par le chemin en direction de la Croix Saint Guillaume. Prenez le temps de regarder la borne plantée à côté de la Croix, elle date du 14eme siècle et représente un lion entouré de 4 croix elle sépare le Comté d'Auvergne de celui du Forez. Vous êtes à 1200 m d'altitude. Une multitude de chemin s'offre à vous, vous vous replacez sur le chemin que vous venez de quitter et vous prenez le 2eme à droite qui est assez large et comporte de profondes ornières vous le suivez en descente au bout de 1.5 km environ vous arrivez vers une croix et vous suivez le chemin à gauche vous traversez un chemin sablonneux pour emprunter en face un chemin goudronné que vous suivez sur 300 m, vous arrivez à la Croix de Cofanel vous suivez ensuite la route à droite sur 200 m et vous prenez le sentier herbeux à gauche que vous suivez sur 750 m, vous arrivez sur la route de au village de Derbize, vous suivez sur la droite sur 500 m environ et vous prenez à gauche à « La Croix de Derbize » le sentier qui descend sur 500 m pour rejoindre la route départementale que vous traversez et vous empruntez le chemin goudronné en face qui vous ramène à votre point de départ.